

Conditions pour être admis dans un programme de l'enseignement secondaire

Pour être admis à suivre un programme de l'enseignement secondaire, les conditions sont les suivantes:

- avoir terminé la 9^{ème} année de l'école primaire (grundskolan) ou une scolarité équivalente;
- ne jamais avoir suivi d'enseignement secondaire auparavant;
- entrer dans l'enseignement secondaire au plus tard dans les six premiers mois de l'année civile de vos 20 ans.

Pour être habilité à suivre un programme d'enseignement professionnel, il faut avoir des notes suffisantes en suédois ou suédois langue étrangère, en anglais, en mathématiques et dans au moins cinq autres matières de l'enseignement primaire (grundskolan).

Pour être habilité à suivre un programme préparant à l'enseignement supérieur, il est nécessaire d'avoir des notes suffisantes en suédois ou suédois langue étrangère, en anglais, en mathématiques et dans au moins neuf autres matières de l'enseignement primaire.

Pour les programmes d'économie, de sociologie et de sciences humaines, quatre des neuf matières supplémentaires doivent être la géographie, l'histoire, la sociologie et la religion.

Pour les programmes sciences naturelles et technologie, trois des matières supplémentaires doivent être la biologie, la physique et la chimie.

Pour le programme esthétique, les neuf matières peuvent être n'importe lesquelles, au choix. Cependant, un examen d'aptitude peut en outre être exigé.

Pour être habilité à une variante appelée spéciale, des connaissances préalables peuvent être exigées dans une matière ou un domaine caractéristique de cette variante.

Voici comment calculer la valeur de vos mérites

Il est fréquent, dans les formations très recherchées, que le nombre de places soit inférieur au nombre de demandeurs. L'école opère alors une sélection. Les élèves ayant les meilleurs mérites entrent les premiers. La valeur des mérites est la valeur des 16 meilleures notes de matières. Pour les formations exigeant un examen d'aptitude, on ajoute en plus les points obtenus lors de l'examen.

Les valeurs des notes à la fin de l'enseignement primaire au printemps de 2011 sont les suivantes:

Très Bien = 20 Bien = 15 Admis = 10

À partir du printemps de 2013, les valeurs des notes à la fin de l'enseignement primaire sont les suivantes:

A = 20 B = 17,5 C = 15
D = 12,5 E = 10 F = 0 (c'est-à-dire Non Admis)

Pour obtenir la valeur de la note d'un bloc de matières, par exemple en sciences (physique, chimie et biologie) on multiplie la valeur du bloc par le nombre de matières du bloc. Les notes de bloc ne seront plus attribuées à partir de l'année scolaire 2012-2013. La note maximale ou la valeur de mérite maximale est de 320 points.

À partir de l'admission pour l'année scolaire 2014-2015, les élèves ayant étudié une langue moderne en option pourront faire valoir la note obtenue, en plus de la valeur des 16 meilleures notes. La valeur de mérite maximale passera alors à 340 points.